S'Kleeblattel

In Kleeborg isch gut laawe

Commune de Cleebourg / Bremmelbach



Joyeuses Fêtes !

Janvier
2026

Votre magazine d'informations locales
Commune de Cleebourg et Bremmelbach

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

L'année 2025 se termine avec son lot de joies et de peines pour nos familles. Le contexte général est morose, guerre en Europe et dans le monde, instabilité politique, difficultés financières et inquiétudes pour l'avenir. Malgré ce contexte nous devons rester optimistes et apprécier les bons côtés de la vie dans nos villages. Nous avons la chance de vivre dans une Alsace du Nord encore riche et où notre vignoble superbement entretenu par nos viticulteurs assure un rayonnement et une réputation à nos villages.

Ce bulletin évoquera un certain nombre de points ; activités, travaux divers, changement d'agent communal, rencontre Arnac La Poste ainsi que des évènements à venir comme le recensement de la population ou les élections municipales.

Comme vous le savez peut-être j'ai annoncé au conseil municipal que je ne souhaitais pas renouveler mon mandat de maire et donc en mars prochain vous aurez à choisir une nouvelle équipe, compétente pour poursuivre les actions menées et gérer au mieux notre commune.

J'ai eu le grand honneur que vous m'accordiez votre confiance durant ces 18 années et je vous en remercie, cela a été une joie permanente pour moi de m'investir pour le bien de tous.



Les fêtes de fin d'année arrivent, je vous souhaite un joyeux Noël en famille et j'espère que vous démarrerez la nouvelle année qui se profile avec espoir et une santé solide pour affronter 2026 et vos défis personnels et familiaux

Serge STRAPPAZON
maire de Cleebourg Bremmelbach



Le Mot du Maire délégué

En 2025, les bénévoles de Bremmelbach se sont donnés de tout cœur à la décoration du village, pour chaque période de l'année, de nouvelles œuvres ont vu le jour, et à chaque fois, nous assistons avec plaisir au ballet des gens de passage prenant des photos.

Des travaux ont été réalisés, la chaussée près de l'abri bus des scolaires, la signalisation du passage piéton, le chemin du Wuestmattweg le long du Bremmelbach, la sécurisation des piétons dans le virage à angle droit à l'entrée de Bremmelbach.

La communauté de commune a remis en état le pont de la piste cyclable, une table, des bancs et 2 parcs à vélos ont été installés et permettent de se poser en toute quiétude dans ce magnifique endroit.

2025 s'achève et nous avons des pensées sincères pour tous ceux touchés par la douleur de perdre un être cher.

Vous le savez certainement, je ne me représente pas pour un nouveau mandat, j'ai été heureux et fier d'avoir été votre maire délégué, et je vous remercie pour toute la confiance que vous m'avez accordée pendant l'exercice de mes deux mandats.



Comme le veut la tradition, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année dans la joie et la sérénité et une excellente année 2026, avec la santé et la réalisation de vos projets les plus chers.

Dominique DEMANGE
maire délégué

Etat Civil

Naissances

CLEEBOURG

- Lina, Shiphra - 14/08/2025

Charles REMPP et Anne PORTAZ

Mariages

CLEEBOURG

- 08/11/2025

Joseph EBLIN et Emmanuelle DERLER

- 06/12/2025

Franck SPIELMANN et Virginie PHELIPPEAU

Décès

CLEEBOURG

- Mme Bernadette HICKEL - 26/01/2025
- M. Frédéric HAAS - 13/02/2025
- Mme Astride MULLER - 15/02/ 2025
- Mme Salomé HALLER - 02/05/2025
- Mme Emmy NIESS née SCHEER - 11/07/2025
- Mme Emma SANDNER - 29/08/2025
- M. André GROSS - 30/08/2025

BREMMELBACH

- M. Aloyse SCHMITT - 20/02/2025
- M. Rémi MESSMER - 23/07/2025
- M. Stéphane FUSS - 20/08/2025

Anniversaires de mariage 2025

CLEEBOURG

- 10 mai - 50 ans

M. et Mme Régis et Lydia FOUGEROUX

- 14 mai - 65 ans

M. et Mme Charles et Elisabeth SATTLER

- 16 juillet - 55 ans

M. et Mme Jean-Paul et Danielle SCHENCK

- 8 novembre - 50 ans

M. et Mme M. et Mme Frédéric et Elisabeth JACKY

BREMMELBACH

- 22 mai - 60 ans

M. et Mme Robert et Jeanne MATTEL

Grands anniversaires 2025

CLEEBOURG

- 30 janvier - Mme. Madeleine DESMARRES née ROTT - 80 ans
- 10 avril - M. Roger HICKEL - 85 ans
- 9 mai - M. Alfred HAAS - 80 ans
- 28 mai - M. Henri PFLUG - 95 ans
- 26 août - Mme Angèle HADJ RAMDANE née MOUSSAÏAN - 90 ans
- 30 septembre - M. Albert MOTZ - 90 ans
- 20 octobre - M. André DEBROSSES - 80 ans
- 17 décembre - M. Charles SATTLER - 90 ans

Aménagement des trottoirs Route des Vosges

La construction des logements Route des Vosges étant terminée, il appartenait à la commune de réaliser les travaux d'aménagement des trottoirs et circulations en bordure de la route départementale. Les travaux effectués selon les plans réalisés par notre secrétaire de mairie ont agrémenté l'avant de ces constructions et sécurisé la circulation piétonne.

Entrée du village : remplacement des barrières protégeant le bac de rétention

Les barrières bois anciennes étaient défectueuses et devaient être remplacées. L'idée a été de les réaliser selon le modèle existant dans la rue principale et servant de support aux ensembles fleuris.

Ces travaux de mise en place ont été assurés par nos agents communaux. Merci à eux pour la qualité du travail réalisé

Travaux d'entretien des chemins

Différents chemins ont été rénovés, reprofilés et entretenus tout au long de l'année : à Bremmelbach vers les étangs, à la Kuchenbach, au Pfaffenschlick et dans les vignes en lien avec l'Association foncière.

Mise en conformité des planchers du clocher de l'Eglise Protestante

Le plancher bois existant dans le clocher et permettant l'accès des contrôleurs ou personnels d'entretien des cloches et horloges était vermoulu et fragilisé. Les travaux de remplacement de ce plancher ont été réalisés par nos agents communaux.





Cohésion d'équipe



Sortie du Conseil Municipal au chemin des cimes

Le 1 er mars dernier le conseil municipal a organisé une sortie au chemin des cimes. C'était l'occasion de se retrouver avec les agents communaux et les conjoints pour un moment convivial.

La météo n'était pas très clémente mais le grand air dans un site remarquable a ravi toute la troupe avant une choucroute servie sur place.



Départ à la retraite de notre agent technique

En avril dernier notre agent technique communal, a fait valoir ses droits à la retraite. Après 18 années de bons et loyaux services Alfred Loebs a quitté le service actif.

Freddy a assuré sa mission avec beaucoup de rigueur et de disponibilité. Au service de tous il a su entretenir des relations chaleureuses avec les habitants de nos deux villages.

Bricoleur polyvalent, passionné, ayant toujours une solution technique aux nombreux problèmes rencontrés dans une commune, il a donné entière satisfaction dans l'exécution de ses missions.

La commune a organisé une cérémonie de départ afin de lui présenter tous les vœux de la municipalité pour une longue et heureuse retraite.

L'occasion a rassemblé nombre d'habitants venus lui témoigner leur reconnaissance.

Alfred Loebs a été remplacé par Patrick Hitzinger qui depuis assure sa mission avec continuité et efficacité. Il a rapidement pris ses marques et fait preuve de grandes qualités. Comme chaque année notre agent est aidé pour la belle saison, par un renfort de grande compétence : M. Raymond Jaeger, merci à lui également pour la qualité de son travail.







Cleebourg/Bremmelbach -Arnac La Poste

Comme tous les deux ans une rencontre avec nos amis du Limousin a eu lieu cette année lors du week-end de l'Ascension.

Une délégation d'une cinquantaine d'Arnacois a été reçue par nos villages pour un week-end d'échanges et de convivialité.

Après la soirée d'accueil des visites ont été organisées : visite du chemin des cimes, apéritif sur place, repas au restaurant du Gimbelhof, visite du château du Fleckenstein et soirée tartes flambées. Une cérémonie a également été organisée sur la place d'Arnac la Poste pour évoquer le souvenir de nos anciens. En effet en 1939 lors de l'évacuation, les habitants de nos villages ont du quitter Cleebourg et Bremmelbach, en laissant tout derrière eux pour une année loin de leur foyer. Accueillis à l'époque par les habitants d'Arnac, des liens se sont tissés au fil du temps et depuis de nombreuses années sous l'impulsion de nos pompiers et des maires successifs depuis Charles Jautzy et Jean Pierre Drieux, tous les deux ans les retrouvailles sont chargées d'émotion. Longue vie à cette amitié entre nos deux régions commencée dans la douleur de la dernière guerre.













Allons Voter !

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Pour la commune de CLEEBOURG/BREMMELBACH, l'effectif légal du conseil municipal étant de 15 conseillers, le nombre de candidats par liste paritaire pourra donc être au minimum de 13 et au maximum de 17.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Retrouvez toutes les informations concernant les élections municipales 2026 sur le lien : https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/municipales-2026-mode-de-scrutin-change-pour-communes-de-moins-de-1-000-habitants

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Allons Voter!

CLEEBOURG / BREMMELBACH: Un conseil municipal de 15 membres ;

SCRUTIN DE LISTES : voter pour une liste, sans rayer de noms ou panacher ;

PARITE OBLIGATOIRE pour toutes les listes :



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES jusqu 'au 6 février 2026,

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 *si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.*

Recensement de la population 2026

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.



Notre agent recenseur pour Cleebourg et Bremmelbach : Emmanuelle DERLER épouse EBLIN

Assurez-lui un bon accueil

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026 sur le site
le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** ; ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Votre participation est essentielle.
Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

DES TRAVAUX DE RENOVATION EN PERSPECTIVE ?

Des conseils gratuits d'architecte pour les particuliers

Vous souhaitez restaurer une maison traditionnelle ? Savoir quels sont les matériaux et les techniques compatibles avec les supports existants, quels sont les financements possibles ? Les architectes-conseil du Parc vous répondent pour les constructions antérieures à 1948.



Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur les différentes étapes suivantes : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, amélioration énergétique, aides financières...

C'est la communauté de communes du Pays de Wissembourg et le parc naturel régional des Vosges du Nord qui vous donnent accès à ces **conseils.**

Pour Cleebourg, c'est Anne Riwer, chargée de mission patrimoine bâti, elle vous aidera à avancer dans votre projet.

Contact :
a.riwer@ parc-vosges-nord.fr
06 28 10 32 88

L'objectif de cette politique mutualisée, appelée « Mut'archi » est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale en accompagnant les projets, en développant l'activité économique et en développant la connaissance autour du patrimoine bâti.

En complément de ces conseils : retrouvez l'ensemble des informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le **site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » :**
http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/

web

Pour retrouver l'ensemble des aides financières de l'Etat liées aux travaux d'économie d'énergie :
http://renovation-info-service.gouv.fr/mes-aides-financieres

Les Voeux



Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025-2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens.

Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD.

Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.



Mobilité renforcée dans le canton de Wissembourg

Verstärkti Mobilität im Weisseburcher Kànton

Deux nouveaux itinéraires cyclables, inscrits au Schéma cyclable de la Collectivité européenne d'Alsace ont été inaugurés au cours de l'été 2025 : l'Axe B qui s'étend de la commune de Hatten à Wissembourg le 15 juin à Seebach et l'Axe A reliant Betschdorf à Wissembourg le 12 juillet à Soultz-sous-Forêts. Ces 37 km favorisent les mobilités douces et le tourisme transfrontalier.

Des travaux ambitieux qui représentent un investissement conséquent, avec un coût de 2,8 millions d'euros pour l'Axe A et 2,2 millions d'euros pour l'Axe B, soutenus à hauteur de 50% par la Collectivité.


Axe A, reliant Betschdorf à Wissembourg

Autre avancée : la bretelle d'accès de Soultz-sous-Forêts rouvre après six ans de fermeture. Sa remise en service marque la fin d'une contrainte quotidienne pour les automobilistes obligés d'emprunter une déviation depuis 2019. Elle fluidifie le trafic, réduit les temps de parcours et améliore la desserte de la zone d'activités de Soultz-sous-Forêts.

Avec cette remise en service, la Collectivité répond à une forte attente locale et redonne à cet échangeur son rôle stratégique dans la circulation du nord de l'Alsace.

L'OPS fait vibrer le Nord-Alsace

S'POS begeischtert 's Nord Elsàss

Le samedi 25 janvier 2025, la salle polyvalente de La Lauter a vibré au son de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS). Cet événement, soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace, a offert aux familles du Nord-Alsace un moment musical unique, alliant virtuosité et participation du public.

Sous la direction de Guillaume Hermen, le concert a mis à l'honneur la célèbre Symphonie "Jupiter" de Mozart. Ce voyage symphonique, ponctué de jeux et de surprises, a permis au public de découvrir l'univers magique de Mozart de manière ludique et interactive.

Ce concert gratuit s'inscrit dans la volonté de la Collectivité de renforcer l'accès à la culture dans les territoires, en soutenant des initiatives qui rapprochent les habitants des grandes institutions artistiques.

Conception CeA / LC / © CeA S.Sutter / © Getty Images / Nov. 2025

CONTACT **Maison Alsace Territoire Nord**
3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Contactez vos élus

alsace.eu

La Conseillère Régionale



Chers habitants d'Alsace du Nord,

La Région Grand Est agit au quotidien et en proximité : Lycées, formations professionnelles et formations sanitaires et sociales, sont des missions fixées par la loi.

Ce volet formation et accompagnement de notre jeunesse me tient particulièrement à cœur. Investir pour nos jeunes, c'est permettre à chacun de réussir, ici, chez nous et de faire le choix de l'avenir de notre territoire!

Cela se traduit d'abord dans nos lycées. La Région rénove les bâtiments et internats et modernise les équipements pour qu'ils soient à la fois agréables et tournés vers les métiers de demain. **Car, offrir à nos jeunes un environnement de formation où ils se sentent bien, c'est contribuer à leur épanouissement.**

La Région soutient aussi celles et ceux qui choisissent les **métiers du soin et du social**, si essentiels en milieu rural. En finançant ces formations en proximité et en attribuant des bourses, la Région permet chaque année à 85 aides-soignants et 90 infirmiers de s'engager au service de nos habitants.

Réussir, c'est aussi s'ouvrir au monde. La Région aide les jeunes à découvrir de nouveaux horizons: Près de 30 000 **Pass jeunes *transfrontaliers*** ont été utilisés l'été dernier et la mobilité internationale avec ***Erasmus+*** continue de progresser. La barrière des langues ne doit pas être un obstacle. La Région offre l'accès gratuit à ***Do you speak Grand Est***, une plateforme qui permet d'appendre jusqu'à 9 langues, dont l'alsacien et qui a déjà conquis 25 000 utilisateurs.

Zoom sur le lycée polyvalent Stanislas de Wissembourg qui accueille 1550 jeunes du Nord Alsace

- des tournois Galaxie Rouge et Orange pour les débutants pour apprendre à jouer tout en s'amusant,
- Participation régionale 2025 au fonctionnement : 203 000 €
- Plateau technique avec unité de production à commande numérique (ERMA SMART) : 150 000 €
- Restaurant scolaire, réaménagement de la zone de cuisson et du self-service : 218 000 €
- Rénovation du gymnase : 50 000 €
- Nombre d'ordinateurs distribués en 2025 : 420

Zoom sur les formations du sanitaire et social

- Hôpital de Wissembourg : 30 places d'aides-soignants, 192 600 € de participation régionale au fonctionnement de l'établissement (hors bourses)
- IFSI de Haguenau : 90 places d'infirmiers et 55 places d'aides-soignants, 2 221 000 € de participation régionale au fonctionnement (hors bourses)

L'ouverture culturelle passe aussi par le soutien aux événements d'envergure, comme la récente Fête européenne du sport, organisée par le lycée Stanislas ou encore via la ***Carte Jeun'Est*** détenue par 150 000 jeunes et qui offre de nombreux avantages culturels, sportifs, de mobilité...

Enfin, la Région agit pour une **mobilité scolaire** en proximité. Chaque jour, 3 700 élèves empruntent cars scolaires ou TER, avec une participation régionale couvrant près de 90% du coût des trajets matin et soir. Je reste volontiers attentive aux suggestions d'amélioration et m'efforce, avec les services, d'y donner suite à chaque fois que cela est possible.

Ce petit focus sur la jeunesse traduit une conviction profonde : lorsque nos jeunes réussissent, c'est toute une région qui prospère. **Très belle année 2026 à nos jeunes et moins jeunes !**

Evelyne Isinger, Conseillère Régionale,
Contact: evelyne.isinger@grandest.fr

La Région Grand Est



L'équipe habituelle des volontaires du Conseil Municipal a mis en place les sapins dans nos villages, pour les fêtes de fin d'année.

Mairie : 65 rue Principale, 67160 Cleebourg
03 88 94 52 23 - Email : mairie.cleebourg@wanadoo.fr
Site internet : www.cleebourg-bremmelbach.fr
Permanences : lundi de 19 à 21 heures et jeudi de 8 à 11h